

Syndicat Autonome des Fonctionnaires et Agents Chargés du Contrôle des Transports Terrestres

Compte-rendu de la CAP du 03 novembre 2009

La Commission Administrative Paritaire est présidée par SAFFROY Eric , sous-directeur. Le quorum étant atteint , la commission peut siéger selon l'ordre du jour établi.

I <u>Désignation d'un secrétaire adjoint</u> : UNSA / Pierre Guérif

II Mutations des CTT, CPTT et CDTT - cycle 2010/01

• Demandes ayant reçu un avis favorable de la CAP (mutations au 01/01/2010) :

Nom, Prénom	Service d'acceuil demandé	Service d'origine	Avis CAP
COJEZ Stéphane	DREAL Nord / antenne d'Arras	DREAL Nord / Lille	Favorable sous réserve de la confirmation de départ en retraite de Mme Coclet

III Demande de détachements sortants

Nom, Prénom	Service d'acceuil demandé	Service d'origine	Avis CAP
BOUQUET Fabrice	DRE Centre – SAE	DRE Centre CTT	Favorable sous réserve d'accord de la CAP d'acceuil (réunion le 4/11/09)
FIEVEZ Bruno	CETE Méditerranée - SAE	DRE Languedoc Roussillon CDTT	Favorable sous réserve d'accord de la CAP d'acceuil (réunion le 4/11/09)
RIOU Colette	DREAL PACA – SA	DREAL PACA – CTT	Favorable (avis favorable de la CAP des SA du 1° juin 2009)
DELAUNAY Valérie		DRE Poitou Charente	Dossier incomplet le jour de la CAP

IV Ré-intégration dans le corps des CTT

Nor	n, Prénom	Service d'acceuil demandé	Service d'origine	Avis CAP
CROVI Marie	LLE Jean	` '	En disponibilité pour création d'entreprise	Favorable

V Titularisations

Tous les CTT stagiaires ont été titularisés à l'exception de M. HESSE Johan, en arrêt maladie puis en mitemps thérapeutique ce qui ne lui a pas permis de suivre l'ensemble de la formation. Sa titularisation à la DRE Lorraine / Nancy est reportée au 23/03/2010 et soumise à un avis après stage.

Nom, prénom	Service	Date titularisation
BES Karl	DRE Pays de Loire / Le Mans	01/09/2009
BOUSSEFSAF Belide	DREIF / Vincennes	01/09/2009
BOUVEYRON Jean Michel	DRE PACA / Nice	1/10/2009
BURNOL Jean Philippe	DRE Rhône Alpes / Valence	01/09/2009
BUZET Philippe	DRE Centre / Vierzon	01/09/2009
FLUTEAUX Nicolas	DRE Pays de Loire / Laval	15/09/09
POMMERAIS Bertrand	DRE Centre / Orléans	01/09/2009
SAURY Catherine	DRE Limousin / Limoges	30/09/09
HESSE Johan	DRE Lorraine / Nancy	23/03/2010 après avis de stage

VI <u>Tableau d'avancement au grade de contrôleur divisionnaire des transports terrestres au titre</u> de l'année 2010 :

Le nombre d'agents promouvables au grade de CDTT est de 125 avec un taux théorique Promu/Promouvables de 8%.

Cependant, compte tenu du pyramidage du corps, le nombre de postes offerts en 2010 est limité à 9. Après concertation, nous avons décidé d'attribuer **6** postes à l'examen professionnel et 3 au tableau d'avancement.

Sont proposés au tableau d'avancement ;

liste principale:

- COCHET Gilles DRE Basse Normandie.
- COZETTE Muriel, DREAL Picardie,
- TABARD Didier, DREIF

liste additive :

- HARAND Michel, DREAL Champagne Ardennes,
- GACHET Michel, DRE Centre,
- VOTTE Françoise, DREIF,
- CANIONI François, DREAL Corse,
- LEYRISSET Viviane, DREAL Rhône Alpes
- BOURDEN Alain, DRE Provence Alpes Côte d'Azur

Liste Complémentaire Retraitable:

Il a été décidé d'établir en supplément, une liste « coup de chapeau » d'agents retraitables en 2010. Ces postes ne seront pas imputés sur les 6 postes CDTT ouverts en 2009.

Pour bénéficier de cette promotion, les agents doivent s'engager à partir en retraite au plus tard le 31 décembre 2010.

Dans ce cas, la nomination intervient sur place et le poste redevient un poste CTT une fois que l'agent l'a quitté.

Sont donc proposés:

- ARRIEGUY Marylène, DRE Aquitaine
- COCLET Dominique DREAL Nord pas de Calais.

VII <u>Tableau d'avancement au grade de contrôleur principal des transports terrestres au titre de l'année 2010 :</u>

151 agents sont promouvables au grade de principal au 31/12/2009.

Le taux promu/promouvables étant de **12**%, le nombre de postes validé par le contrôleur financier a été fixé à 16.

Sont donc promus:

- LECLERC Joël, DRE Alsace.
- STUBER Nicole, DREAL Corse,
- TOUDERT Aziz, DREAL Midi Pyrénée,
- MOUSSION Antoine, DREAL Pays de la Loire,
- BODINO Jean Luc, DREAL Provence Côte d'Azur,
- BARRERE Hervé, DRE Aquitaine,
- GATIGNOL Catherine, DRE Auvergne
- HAMARD Christèle, DRE Basse Normandie,
- COUDOUX Manuel, DRE Bretagne,
- DUFOSSE Aurore, DREAL Champagne-Ardennes,
- OUALI Karim, DRE Languedoc Roussillon,
- GARRIVIER Jean François, DREAL Rhône Alpes,
- JACQUEMOUX Christiane, DREAL Rhône Alpes,
- LACAZE Danièle, DRE Languedoc Roussillon,
- GASNIER Carole, DREAL Pays de la Loire,
- VANDERPLANCKE Sylvain, DREAL Nord pas de Calais.

L'UNSA/SAFACTT a une nouvelle fois dénoncé que bon nombre de DRE ne transmettaient pas les compte-rendus des réunions de concertation avec les organisations syndicales en vue d'établir les listes locales de promotion.

Le Ministère doit rappeler cette obligation aux services lors d'une prochaine réunion.

VIII Questions diverses

- Recours sur notation et entretien professionnel
 - Les 2 recours examinés ont été rejetés au motif qu'il ont été transmis hors délai.
- Question de la CGT à propos d'un CTT en détachement à la DIR Ouest qui a demandé son intégration au corps des S.A pour un poste dans le même service :
 - o **Réponse de l'administration** : le dossier présenté est incomplet
- Question de l' UNSA / SAFACTT : que deviennent les postes de CTT occupés par des techniciens DRIRE qui ré-intègrent leur ministère d'origine suite à une promotion ?
 - Réponse de l'administration : les E.T.P. appartiennent au ministère de l'Industrie et ne sont pas gérés par le MEEDDM, les agents DRIRE sont mis à disposition en sur-nombre. Ils ne sont donc pas remplacés en cas de départ.
- Remarque de l' UNSA/ SAFACTT qui informe la CAP qu'en DDE Martinique, un technicien de l'équipement a « fait fonction » de Contrôleur des Transports Terrestres alors qu'il n'est ni assermenté ni formé... A ce jour, cet agent est en arrêt maladie.

- Question de l'UNSA/ SAFACTT sur le devenir des CAP suite aux fusions de corps.
 - Réponse de l' Administration : s'il y a fusion, une nouvelle CAP est compétente pour les nouveaux corps. En règle générale, si les calendriers se superposent, des dispositions transitoires sont mises en place.
- Question de FO suite à la rencontre qui a eu lieu avec Mme Eyssartier DRH à propos des travaux sur la revalorisation statutaire.
 - L' Administration renvoie les O.S. au discours prononcé par le ministre lors du dernier CTPM: la priorité est donnée à la fusion des corps techniques (Contrôleurs TPE et TS). Pour les corps administratifs et les corps de contrôle, une réforme sera étudiée utlérieurement.

Décret & circulaire « travail de nuit »

La responsable du bureau Etude et Rémunération (Mme Ecarneau) a rédigé un projet de décrêt qui a été soumis à la DGAFP fixant le taux de rémunération (24,39 euros) ainsi que le temps et sa durée d'application.

La DGAFP n'ayant pas directement retoqué ce projet de Décret, la DRH est plutôt optimiste sur la suite à venir, même s'il faut s'attendre à devoir reformuler certaines dispositions.

A terme, pour préciser l'application de ce texte, la DRH envisage de publier une circulaire d'application.

Vos représentants UNSA/SAFACTT : Pierre GUERIF – Emmanuel PUT - Alfred BIHET - Daniel VINCENT – Willy De Petris – Christophe Henry